MÊME AVEC UNE VISION PARFAITE, MON HANDICAP PEUT ÊTRE INVISIBLE.

Thomas, opticien en alternance
depuis 3 ans

PARCE QU'OSER EN PARLER, C'EST DÉJÀ CHANGER LE REGARD.

J'ai 22 ans et j'ai été opticien en alternance pendant trois ans. Je suis diabétique depuis l'enfance et j'ai toujours considéré que je menais une vie normale. Il peut m'arriver de faire des crises d'hypoglycémie, au travail comme dans le sport. Je ressens généralement les premiers signes — fatigue, vertiges, malaise — avant qu'ils ne deviennent sévères. Je peux alors m'arrêter, faire une pause et attendre que ça passe.

Mes collègues connaissent ma situation et savent comment réagir : prendre le relais si nécessaire ou simplement m'apporter du sucre. Je n'ai jamais envisagé de faire une démarche de RQTH : mes crises sont peu fréquentes, mon métier n'est pas très physique et mon employeur était compréhensif.

Aujourd'hui, je me demande comment cela se passerait dans un autre environnement. Je pense qu'il est plus rassurant que l'entreprise soit informée et qu'une procédure claire existe. En parler ne m'a jamais retiré de responsabilités.

LE SAVIEZ VOUS ?

Le diabète concerne près de 4 millions de personnes en France. Souvent perçu comme une simple maladie chronique, il peut ouvrir droit à une RQTH lorsqu'il entraîne des limitations durables au travail : hypoglycémies, fatigue, adaptation des horaires ou pauses, procédure de premiers secours. Pourtant, beaucoup ignorent cette possibilité ou hésitent à en parler.

Optique Lunetterie de Détail

Flashez le Qr code pour répondre à l'enquête

Vulnérabilités, handicap, singularités :
savoir, c'est déjà mieux comprendre